

C'est M. le curé Dowd qui a chanté la messe à Saint-Patrice et M. Callaghan qui a prêché.

Demain soir commence pour les hommes les retraites préparatoires à la fête de Noël dans plusieurs églises. Toutes ces églises seront remplies, nous en sommes sûrs, pour entendre la parole de Dieu et pour se préparer à célébrer dignement et saintement la grande fête de la naissance du Divin Sauveur venu sur la terre pour donner sa vie en expiation de nos péchés.

L'Assemblée générale semestrielle de la Saint-Vincent de Paul a eu lieu dimanche dans la salle du cabinet de lecture paroissial.

A deux heures ont pris place sur l'estrade MM. Colin, supérieur du séminaire, qui présidait la séance, ayant à sa droite M. Leclerc, curé de Saint-Joseph, et M. Giband, aumônier de la société, à sa gauche MM. Bellemare, président de la société, Huguet Latour, secrétaire, et M. Desrosiers, assistant secrétaire.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale, chaque conférence a rendu compte de ses travaux pendant les six mois qui viennent de s'écouler. Nous avons remarqué dans ces comptes-rendus que chaque conférence avait dignement fêté les noces d'or de la société.

M. Bellemare a, ensuite, annoncé qu'une nouvelle conférence venait d'être fondée sous le patronage de Saint-Ignace. Elle s'occupera des familles pauvres étrangères nouvellement arrivées parmi nous. Les conférences devront signaler à la conférence Saint-Ignace leurs pauvres qui rentrent dans cette catégorie.

Après un travail lu par M. Bellemare donnant des détails très intéressants et des conseils très utiles aux membres, M. Colin, invité à parler par M. le président, adresse quelques paroles à l'Assemblée, dans lesquelles, après avoir remercié les membres du bien qu'ils ont fait, et des secours qu'ils ont donnés aux pauvres, il a dit que les noces d'or aliaient certainement accroître le zèle de tous. Ayant ensuite rappelé les paroles du Saint-Père disant que la Saint-Vincent de Paul ne fait pas œuvre de philanthropie, mais de charité, M. Colin a montré la différence qui existe entre la philanthropie et le membre de la Saint-Vincent de Paul. Le philanthrope n'aime pas le pauvre, il le soutient, il le soulage, mais loin de lui, sans le voir, sans prendre part à ses souffrances. Le membre de la Saint-Vincent de Paul, au contraire, aime le pauvre, il va le visiter, s'associe à ses souffrances, et, en lui donnant des secours matériels, il lui donne aussi des consolations spirituelles; il s'occupe du corps, mais il doit surtout s'occuper de l'âme.

Le membre de la Saint-Vincent de Paul devra donc multiplier ses visites aux pauvres, et les consolations; il donnera ainsi l'aumône du cœur, l'aumône spirituelle.

Pour activer le feu de la charité, rien de meilleur que les réu-